

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

JANVIER 2023

n°15

Mag' lissard

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3
Information mairie



PAGE 4
Conseil municipal



PAGE 9
Un peu d'histoire...



PAGE 12
Le coin des associations

www.malissard.fr

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30
fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT
sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL
le mardi après-midi ou le vendredi après-midi
sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIERE
le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR
le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de l'église

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les

mercredis matins, y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa Commune. Il doit présenter une pièce d'identité

justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

M^{me} BEDROSSIAN :

1, allée des Écoliers 26120 Malissard
Tél. : 06 62 16 08 44

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83
M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)
M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)
M^{me} Élodie QUINSON (IDE)
M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)
M^{me} Laure SOUCHON (IDE)
M^{me} Mao DUMAS (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard
Tél. : 06 95 86 36 25
M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)
M. Ghislain VENDEL (IDE)
Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMONT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET
et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Janvier 2023**

Création graphique et

impression sur papier 100% recyclé

A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil





Edito du Maire

Chères Malissardoises,
chers Malissardois,

En ces premiers jours de janvier, je veux souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux que vous aimez, la santé, le bonheur familial, la réalisation de vos attentes, la douceur de vivre dans notre village de Malissard et bien davantage encore !

Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement synonymes de partage, de joie, de plaisir de se retrouver en famille et j'espère que vous avez pu en profiter.

Si l'année qui vient de s'écouler nous a permis de renouer avec certains plaisirs simples de la vie comme retrouver la famille, se réunir entre amis, se divertir, 2023 ne doit pas pour autant nous faire oublier que la crise sanitaire n'est hélas pas terminée. Nous allons devoir continuer à nous adapter collectivement pour préserver la santé de tous. A cela s'ajoute l'envolée des prix à la consommation, l'augmentation du prix de l'énergie, le conflit de l'Ukraine...

Je suis très reconnaissant au personnel communal, à qui je souhaite rendre hommage : dans tous les besoins de proximité, les agents du village œuvrent, directement ou indirectement, à votre service dans

les différentes structures. Ils travaillent toujours avec compétence et dévouement pour les Malissardois, je veux ici les remercier au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Par-delà notre attention quotidienne, la municipalité doit aussi préparer avec vous, notre village aux évolutions et aux défis du futur, C'est la tâche à laquelle nous nous sommes consacrés depuis que nous sommes en place et nous allons continuer en 2023.

Dans ce nouveau numéro de Mag'LISSARD, vous pourrez découvrir les dernières nouvelles de notre village. Chaque commission vous tient au courant de l'évolution de son programme avec beaucoup de professionnalisme. L'une d'entre elles, réalise un travail de l'ombre en toute discrétion : la commission Communication. Je tiens à toutes les remercier.

Comme convenu, nous nous retrouverons le 20 janvier pour la cérémonie des vœux.

Une fois encore, l'équipe municipale, les agents communaux, et moi-même vous présentons nos vœux de santé, de bonheur, et de réussite pour 2023.

Malissardoisement vôtre !
Jean-Marc VALLA

**Jean-Marc VALLA
et l'ensemble du conseil municipal
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
le vendredi 20 janvier 2023
à 19h00 à la salle des fêtes**

Joyeuses fêtes !

Etat civil



Naissance

- Calypso QUÉROL née le 19/10/2022
- Aimée ALMERAS née le 07/11/2022
- David HAROYAN né le 07/12/2022



Mariages

Vincent GIRARDOT
et Murielle BUISSON
le 10/12/2022



Décès

- Daniel ROVIRA le 13/10/2022
- Gisela EYMARD veuve CLÉMENT le 02/11/2022
- Gilles DUBREUIL le 10/11/2022

Conseil municipal du 17 octobre 2022

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et au Décret n°2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°	N° Délibération	Objet	Vote
1	44.2022	Modification du règlement intérieur du conseil municipal	ADOpte A L'UNANIMITÉ
2	45.2022	Désignation d'un élu « correspondant incendie et secours »	ADOpte A L'UNANIMITÉ
3	46.2022	Valence Romans Agglo – Rapport d'activités 2021	ADOpte A L'UNANIMITÉ
4	47.2022	Convention relative au raccordement d'une sirène au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations)	ADOpte A L'UNANIMITÉ
5	48.2022	Municipalisation des activités de l'Association Parentale d'Accueil de loisirs Périscolaires	ADOpte A L'UNANIMITÉ
6	49.2022	Dénomination de voies de la commune de Malissard	ADOpte A L'UNANIMITÉ
7	50.2022	Département de la Drôme – Longueur de voirie	ADOpte A L'UNANIMITÉ
8	51.2022	Lancement de l'enquête publique de déclassement d'une partie du domaine public communal dans le cadre d'un projet de construction d'une pharmacie	ADOpte A L'UNANIMITÉ
9	52.2022	Valence Romans Agglo – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2022	ADOpte A L'UNANIMITÉ
10	53.2022	Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.EP)	ADOpte A L'UNANIMITÉ
11	54.2022	Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité	ADOpte A L'UNANIMITÉ
12	55.2022	Recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles	ADOpte A L'UNANIMITÉ
13	56.2022	Vœu relatif à la loi de finances 2023 et aux propositions d'amélioration des marges de manœuvre des collectivités locales	ADOpte A L'UNANIMITÉ

Le Compte-Rendu du Conseil Municipal du 17 octobre 2022 est trop volumineux pour paraître sur notre bulletin. Aussi, nous vous présentons le tableau des délibérations examinées. Nous invitons ceux et celle qui souhaitent voir leurs contenus, à se rendre sur le site internet de la commune www.malissard.fr dans la rubrique publication.

Les commissions

Commission Animation Associations Sports et Culture

Pour clôturer cette année 2022, le village a mis sa tenue de Noël avec ses nouveaux décors. Avec la collaboration du personnel communal, nous avons profité d'un Secret de Noël magique avec les chants, les danses et les lumières, sans oublier l'arrivée du Père Noël qui a ébloui petits et grands. Nous sommes ravis que cette manifestation ait pu avoir lieu cette année dans de très bonnes conditions sanitaires.

Nous remercions les enfants de l'école Louis Pergaud qui sont venus accrocher leurs décorations sur le grand sapin qui leur était destiné.

La jolie boîte aux lettres du Père Noël a repris ses fonctions et nous a permis de lui envoyer toutes les lettres. Ainsi, ses lutins ont pu prendre le temps de répondre à chacun des enfants !

Nous avons accompagné les associations dans le cadre de la reprise de leurs activités. Les assemblées générales nous ont permis d'échanger sur leurs projets respectifs.

Au niveau culturel, le concert organisé par « Petit soleil deviendra grand » a enchanté les Malissardois, et nous remercions M. Roux pour son engagement et pour cette belle idée.

Pour 2023, nous aimerions vous proposer des pièces de théâtre, conférences, et autres manifestations afin de répondre au mieux à vos attentes. Toutes les idées sont bienvenues et nous serions ravis de partager ces projets avec vous.

Nous programmons d'ores et déjà sur 2023 : le carnaval, les fêtes de Pâques, la fête de la musique, en collaboration avec l'association Maliss' en fête et le conseil municipal enfants.

Nous vous rappelons que nos commerçants du marché du mercredi, place de l'église, vous attendent avec de bons produits. Une belle ambiance règne sur cette place.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations et nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023.



Centre Communal d'Action Sociale



BONS CADEAUX DE NOËL POUR NOS AINÉS

Comme l'an passé, l'ensemble des élus et des membres du CCAS ont décidé d'offrir un bon cadeau à tous les malissardois de plus de 75 ans. Ce bon, d'une valeur de 15 euros, pourra être utilisé auprès des commerçants et artisans partenaires.

Nous espérons vivement que nous pourrions très bientôt organiser de nouvelles animations et activités pour nos aînés.

CCAS



Nous vous informons que le local solidaire sera fermé pendant la période des fêtes de fin d'année. Les bénévoles vous donnent rendez-vous pour la réouverture le 6 JANVIER 2023. Passez de bonnes fêtes et prenez soin de vous.

BOURSE AUX JOUETS ET DÉCORATIONS DE NOËL



Le dimanche 13 novembre 2022, à la salle des fêtes le CCAS a organisé sa 2^{ème} bourse aux jouets et décorations de Noël.

Les nombreux exposants et visiteurs ont pu vendre et acheter des objets à moindre coût et, dans le même temps, récupérer des fonds pour les actions du CCAS.

Cette matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, pleine de bonne humeur et d'échanges.

Les membres du CCAS remercient tous les participants et vous donnent rendez-vous le 19 novembre 2023.



Commission Education jeunesse

CANTINE ET PÉRISCOLAIRE

A partir du 1^{er} janvier 2023, le périscolaire est municipalisé. Lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'APAP le 24 novembre, les membres présents ont voté pour la dissolution de l'association.

Après plusieurs mois de collaboration, la mairie reprendra la garderie du matin, la pause méridienne avec la cantine ainsi que la garderie du soir.

Rien ne changera pour les familles : l'interlocuteur principal restera Cédric Delaire et les animateurs seront les mêmes. La municipalisation du périscolaire permettra d'avoir des projets éducatifs communs avec le centre de loisirs pour une gestion simplifiée.

La Mairie de Malissard tient à remercier Madame Frédérique Simon, présidente de l'APAP, pour sa gestion de l'association et pour l'aide qu'elle nous a apporté. Nous remercions également tous les membres du bureau.

ELECTIONS DU CME 2022/2023

Le lundi 14 novembre 2022 à l'école élémentaire, ont eu lieu les élections du Conseil Municipal Enfants pour l'année scolaire 2022/2023.

6 enfants des classes de CM1 et CM2 ont été élus conseillers municipaux titulaires, et 6 autres conseillers municipaux suppléants.

Cette nouvelle équipe a déjà plein de projets pour notre village. Entourés par la commission CME, ils se retrouveront une fois par mois pour les réaliser.

Monsieur le Maire, Jean-Marc VALLA, a félicité les 12 élus et a remis les écharpes à Océane, Léo, Kiera, Clément, Eda et Louis, et les cocardes à Antoine A, Jessy, Marwan, Tom, Nolann et Antoine O.

Nous remercions les élus de l'an passé qui ont participé à la commémoration du 11 novembre, où de nombreux Malissardois sont venus rendre hommages aux anciens combattants.

GOÛTER DE NOËL :

Le 15 décembre 2022, la mairie a préparé et distribué presque 300 goûters aux enfants des écoles maternelles et élémentaires du groupe scolaire Louis Pergaud. L'ensemble des élus souhaite un joyeux Noël à tous les écoliers.



MALISSARD SANS NUISANCES, LA VOIX DES RIVERAINS

Cette association loi 1901 a été créée lors de la réunion du 13 mai 2022 à laquelle vous avez été nombreux à assister.

Elle comporte à ce jour près de 100 adhérents et travaille en concertation avec les autres associations locales regroupées en collectif pour la défense des intérêts des habitants de Malissard et des communes voisines exposées aux nuisances générées par l'aéroport de Valence- Chabeuil.

Une charte a été signée en juin 2022, liant l'aéroport, les entreprises utilisant ses services, les communes de Malissard, Chabeuil, Montéliér, ainsi que les associations représentant les riverains.

Conformément à cette charte, des membres de l'association ont pu participer à des réunions avec les entreprises et organismes basés sur l'aéroport, l'objectif étant de mieux se connaître afin de trouver ensemble des solutions.

Ce n'est qu'un début, les avancées ne sont pas encore très importantes. Cependant, surgissent déjà de nouvelles inquiétudes avec l'annonce de l'arrivée, dès 2023, d'une école de pilotage se proposant d'accueillir à terme 80 élèves pilotes avec une formation pratique de 200 heures, sous-entendant bien sûr décollages atterrissages et tours de piste bruyants !

**L'Association MALISSARD SANS NUISANCES,
LA VOIX DES RIVERAINS
a besoin de vous toutes et tous
pour limiter les nuisances à un niveau acceptable.
Plus nombreux ! Plus forts ! Mieux écoutés !**

**Retrouvons-nous pour notre Assemblée Générale
le vendredi 24 mars 2023**

Les membres de l'Association sont à votre disposition afin de recueillir vos propositions et nuisances subies par ces activités sur votre environnement.

Malissard sans Nuisances Patrick LEFRANC au 06 62 38 62 76

Merci d'avance pour votre implication et collaboration

Vous avez la possibilité d'adhérer à l'association MALISSARD SANS NUISANCE sur son site internet <https://sites.google.com/view/malissard-sans-nuisances>.

CITYC ALERTE

Une nouvelle application pour informer et alerter les Malissardois

Avec l'élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) de Malissard, par la commission sécurité, sûreté et environnement (SSE), un système d'alerte multicanal a été choisi pour gérer la communication en temps de crise comme l'ont déjà sélectionné plusieurs milliers de communes ou collectivités françaises.

Cet outil ou application peut être utilisé :

- pour vous alerter en cas de risque majeur
- mais aussi pour vous donner certaines informations

Comment sont transmises ces informations ?

- par appel sur votre téléphone fixe ou portable pour délivrer un message vocal.
- Par un SMS sur votre téléphone portable
- Par mail
- Par une application à télécharger sur votre smartphone permettant de recevoir mais aussi de faire remonter des informations

Comment s'inscrire pour avoir ces informations ?

- 1) Appelez le 0422510066 avec votre téléphone fixe ou mobile pour recevoir uniquement les alertes téléphoniques. En moins de 30 secondes, votre inscription est effectuée, la communication est gratuite
- 2) Inscrivez-vous via le lien <https://cityc.fr/inscription?cpt=204-TQ2IN9OYB8407NUAGKTZ> pour recevoir toutes les informations via les 4 canaux présentés plus haut.
- 3) Téléchargez sur votre smartphone l'application « cityc alerte » via le « play store » ou « app store » pour recevoir les alertes et les informations en provenance de la mairie mais aussi signaler

(remonter) des problèmes de vie quotidienne.

L'ensemble du conseil municipal vous invite à vous inscrire rapidement. En situation de crise prévenir un maximum de personnes en peu très peu de temps est gage d'efficacité et peut être décisif dans la gestion de la crise.

Si vous rencontrez des difficultés connectez-vous sur le site internet de la mairie « malissard.fr » vous y trouver plus d'explications et tous les liens nécessaires à la compréhension du système.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ DE COURTE DURÉE (DÉLESTAGE)

A l'heure où nous préparons ce bulletin, il est envisagé des coupures d'électricité de courte durée pendant l'hiver, si les moyens de production ou la capacité des autres pays européens ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de consommation électrique de la France. Le Réseau de Transport de l'électricité (RTE) pourrait, en ultime recours, prendre la décision de mettre en place des coupures exceptionnelles pour préserver l'alimentation électrique du pays et ainsi éviter le black-out (rupture de réseau complète). Cette opération de force majeure consiste à suspendre momentanément entre 2 et 4 heures l'alimentation électrique d'une partie du réseau mais les hôpitaux ne seront pas concernés.

L'annonce de ce délestage sera organisée comme suit :

- J-3 annonce d'une vigilance renforcée de la part RTE et Enedis aux pouvoirs publics
- J-1, 21h30 confirmation des coupures prévues pour le lendemain dès 8H.

Information de la presse et des pouvoirs publics. Disponibilité des adresses concernées par les coupures notamment sur le site <https://www.moncowatt.fr> ou l'application EcoWatt où vous pourrez saisir une adresse pour savoir si l'habitation est concernée par le délestage.

Que faire si je suis une personne à haut risque vital (PHRV)

Si vous êtes une personne à haut risque vital (PHRV) c'est-à-dire médicalement assistée placée sous appareil respiratoire ayant une autonomie inférieure à quatre heures, enfant bénéficiant d'une alimentation parentérale ou autre catégorie de malades comme les insuffisants rénaux en dialyse à domicile, vous devez vous inscrire auprès de l'Agence Régionale de Santé par un formulaire disponible en mairie.

Deux jours avant d'éventuelles coupures d'électricité, ces personnes à haut risque vital (PHRV), seront contactées par Enedis..

Si vous êtes concerné, nous vous remercions de bien vouloir contacter l'accueil de la mairie pour vous faire connaître au 04 75 85 22 00.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Le samedi 7 janvier 2023, de 10h à 16h, place Emile Courthial, vous pourrez déposer votre sapin dans la benne mise à votre disposition.

MODIFICATION DU JOUR DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Rappel : à compter du premier janvier 2023, une seule collecte des ordures ménagères sera réalisée le mercredi.



Quoi de neuf côté Urbanisme ?

CHANTIER TENNIS / PÉTANQUE : les travaux avancent dans les temps, avant la fin de l'année : pose du carrelage en tout début d'année remplacement des grillages et pose des faïences





GROUPE SCOLAIRE : l'aménagement des locaux est calé, reste l'extérieur : nous devons trancher entre un aménagement très végétal, un aménagement minéral ou un aménagement béton... le curseur est difficile à positionner et nous devons écouter les différents acteurs de ces lieux : nous allons y arriver !

Côté chauffage : étude en cours pour de la géothermie.

PLACE DE L'ANCIENNE POSTE : le projet avance, la parcelle devrait être divisée rapidement pour permettre la vente et la construction d'une nouvelle et grande pharmacie.

ANCIENNE CRÈCHE : les élus ont majoritairement voté le choix de la raison... Une crèche privée et conventionnée s'installera dans les locaux courant 2023.

RUE DE LA LIBERTÉ : les travaux s'achèvent, l'espace piéton nous réserve de belles journées ensoleillées en terrasse chez Christophe ; l'enrobé sur le reste de la rue et sur la placette a été refait, des espaces verts seront aménagés... Restent quelques façades qui mériteraient un bon ravalement !



Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 février 2023. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début mars.

LES TERRES DU LEVANT : le 24 novembre, manifestation sur le terrain de la Trésorerie Est avec le premier coup de pelle symbolisant le début des travaux du futur lotissement des Terres du Levant.



Beaucoup de monde : les représentants de la Maitrise d'ouvrage : DAI et DAH les constructeurs villa soleil et Oméga, les entrepreneurs E 26, OBOUSSIER, CHAPON, SPIE..., les élus.

Ces travaux sont le gage d'une commune qui vit.

Dans le contexte actuel, un tel chantier pourvoit de nombreux emplois locaux pendant plus de deux ans.

Il est le fruit d'un gros travail et investissement des élus en concertation avec DAI et DAH.

Pour mémoire, la vente du terrain contribuera à l'agrandissement et à la rénovation du groupe scolaire.

Pour compléter ce programme très chargé, d'autres projets sont à l'étude et pourraient aboutir en 2023... nous vous tiendrons informés.



RAPPEL REGLEMENTAIRE / TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE

Différents travaux sont en cours sur notre Commune, il s'avère pertinent de rappeler certaines règles du Plan Local d'Urbanisme de Malissard.

Ainsi, **tout matériaux** (parpaings, briques, béton...) nécessaires à l'installation d'une clôture où faisant partie intégrante d'une construction **doit être recouvert** (enduît ou peint), conformément au nuancier du PLU.



Toute construction autre que celles réalisées en matériaux naturels (pierre ou bois) non recouverte reste non-conforme ! L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts est **INTERDIT**.

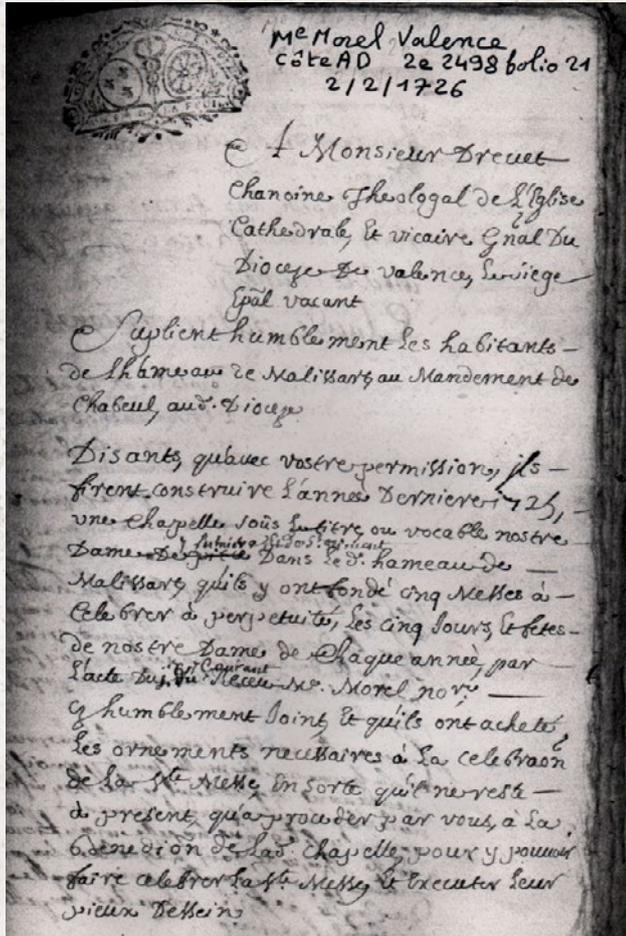
Pour vous aider dans vos démarches, une fois les travaux terminés, vous devez déclarer l'achèvement partiel ou total des travaux de construction ou d'aménagement. Il suffit juste de déposer la DAACT (CERFA 13408*07) ;

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est adressée : – soit par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal au maire de la commune ; – soit déposée contre décharge à la mairie.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour consulter le PLU dans son intégralité :

<https://www.malissard.fr/plu.html>

L'église de Malissard



En cette période de fête religieuse, retour sur l'église de Malissard :

Elle a été érigée en 1725 (photo de l'acte des habitants de Malissard qui veulent instituer 5 messes annuelles de manière perpétuelle pour la célébration de leur église construite l'année précédente)

L'église s'appelait à l'origine Notre Dame des Lumières et de St Vincent.

Par la suite le vocable est devenu St Maurice, en mémoire de l'ancienne chapelle complètement ruinée située quartier St Maurice.



1. - MALISSARD. - L'Église et le Clocher historique



MALISSARD





La page du C.M.E.



Pourquoi certains poissons vivent dans l'eau salée ?

Réponse : parce que dans l'eau poivrée, ils éternueraient !

**Une imprimante à papier tombe dans l'eau, elle s'écrie :
"Non, j'ai pas pied !!!".** ★

Pourquoi les canards sont toujours à l'heure ?

Réponse : parce qu'ils sont dans l'étang.

Quand tu bois de l'alcool, tu es alcoolique.

Et quand tu bois du Fanta, est-ce que tu es fantastique ?



**Madame et Monsieur KOUM ont une fille,
comment s'appelle-t-elle ?**

Réponse : Lou

La maîtresse m'a punie pour une chose que je n'avais pas faite.

Ah bon, mais c'est quoi ?

Mes devoirs.

**Madame et Monsieur NET ont un fils,
comment s'appelle-t-il ?**

Réponse : Malo

Un écureuil policier arrête un autre écureuil.

**Il lui dit : "vous sautez trop vite, vous devez
payer une amende". L'autre lui répond :**

"non merci, je préfère une noisette





**Le C.C.A.S. organise
sa 1ère bourse Puériculture**



**Le dimanche 26
février 2023**



**de 9h00 à 14h00
à la salle des fêtes**

**matériel et objets de puériculture,
vêtements et jouets de 0 à 2 ans.**



**réservation en mairie au
04.75.85.22.00**



Buvette et petite restauration sur place



**Places limitées
tarifs : table 1m20 > 4€
table 1m.80 > 6€**



MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE



Pour une étude personnalisée, prenez
rendez-vous à la permanence
qui se tiendra en Mairie de Malissard

**Lundi 6 février
et
Mercredi 15 février 2023**

Permanences sur rendez-vous
en appelant au 06 16 24 92 28



Crédit : newspixie / iStock.com, 30/01/2019



La santé de tous, un bien précieux.
Parce que nous avons tous droit à la santé !



Le recyclage, c'est l'art de redonner une seconde vie aux matières usagées. Suite à des processus de traitement des métaux, plastiques, tissus, papiers, cartons, plastiques et même les mégots, on peut réaliser de nombreux objets éco-responsables.

Il est sans dire l'importance actuelle du recyclage et de la revalorisation des déchets pour la préservation des ressources de notre planète. En effet, au-delà de leur empreinte carbone, les déchets représentent aussi une source de pollution importante lorsqu'ils sont incinérés, enterrés ou abandonnés.

L'un des principaux avantages du papier et du carton vient du fait qu'ils sont extrêmement bien recyclables !

Aussi, nous avons décidé de choisir du papier recyclé pour l'édition de nos bulletins municipaux, et ce, à compter de ce numéro.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

AMICALE BOULE

L'Amicale Boule est une association qui compte environ 130 membres, le boulodrome Willy Margier est ouvert le lundi, mardi, jeudi et tous les mercredis de mai à octobre ont lieu des concours sociétaires élargis.

Les vendredis et samedis se déroulent les rencontres AS et autres compétitions.

Nous avons quelques joueurs chevronnés et beaucoup de boulistes loisir, chacun peut pratiquer ce sport quelque soit son niveau, tous sont accueillis de la même manière.

Une association quelle qu'elle soit ne peut fonctionner qu'avec des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps afin de permettre aux adeptes de s'adonner à leur passe temps favori.

Les membres du bureau mais aussi beaucoup d'autres sociétaires mettent la main à la pâte.

Aujourd'hui nous mettons en évidence deux bénévoles qui n'ont pas plus de mérite que les autres mais qui sont très photogéniques.

Il s'agit de Bernard Bénétière, né en 1947, qui a été longtemps arbitre de football et s'est mis à pratiquer la longue à la retraite, il habite rue des Lavandières qui comme son nom l'indique est près du lavoir de Malissard.

Notre 2eme bénévole est Jacques Mariusse, né en 1950, il habite sur la commune de Chabeuil mais pas loin de Malissard, sa maison est située quartier Maltras, tous les Mariusse sont des boulistes de talent, lui pas trop, c'est un peu le raté de la famille dans ce domaine, il met surtout ses capacités au service du bon fonctionnement de la société.



BENETIERE

MARIUSSE

THEÂTRE
Au profit de: "Petit Soleil deviendra Grand"

Malissard - Salle des Fêtes

LA Compagnie **CHAFFAL** présente
Vipères sur le grill
une pièce de Jean-Louis CHALES
mise en scène par Bérengère DAMIRON

avec
Ghislain DIDIER
Michel MULLER
Mélanie CRDS
Cécile DESMET
Régine DIETZ
Claire ROBERT

TOMBOLA à la fin
Entrée 13€

14 janvier - 20h30



Voilà une année TELETHON 2022 qui s'est terminée par le weekend des 3 et 4 décembre dernier ! Hélas sous la pluie !!

Malgré cela, je renouvelle tous mes remerciements aux bénévoles qui tout au long de l'année ont œuvré à la confection de 2000 pots de confitures (il reste quelques pots abricot, automne, cerise, kiwi-pomme, orange, pêche, poire, quetsche, myrtille, crème de marron) puis de 4000 bugnes et autres confections... toujours appréciés des malissardois et autres.

Merci aussi à tous ceux qui nous ont suivi et fait confiance avec leur participation, d'achat de celles-ci et pour leurs dons...toujours très généreux...

Nous ne pouvons pas vous donner, à ce jour, les résultats financiers mais nous vous promettons qu'ils seront dans le prochain bulletin.

Nous remercions également les associations et la municipalité pour leurs dévouements et leurs soutiens.

Club pédestre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.P.M du VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

Les adhérents étaient présents ou représentés par 102 sur 169 membres en 2021-22.

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte puis accueille les membres du Club, en particulier les nouveaux adhérents. A leur intention il présente les membres actuels du conseil. Il remercie de sa présence M. Dominique SIBEUD, Président de la FFRandonnée Drôme. Le Maire est représenté par M^{me} BRES-DUFOUR, adjointe responsable des associations, qui arrive en cours de soirée.

Jacques présente le rapport moral de la saison écoulée. Ensuite, Etienne TEISSIER fait projeter le rapport financier à l'écran et commente d'abord le compte de résultat et ensuite le budget prévisionnel (voir pièces jointes).

Pour 2022-2023, le tarif des adhésions a été rééquilibré, ce qui permettra une trésorerie moins tendue. Le CPM prévoit encore un effort important concernant la formation et la sécurité :

- 1 - Formations des Animateurs de Randonnée Pédestre (CARP)
- 2 - Formations « Prévention et Secours Civique » (PSC1)
- 3 - Mise à niveau des titulaires du PSC1
- 3 - Formation de Baliseurs

Le CPM prévoit l'acquisition de trousse de pharmacie spécifiques pour la randonnée.

L'assemblée donne quitus chaque fois avec un vote à main levée unanime.

Le Président présente les candidats élus à bulletin secret: Membres du CA sortants et se représentant : Gill AGOPIAN, Josiane FORMOSA, Christiane SIBEUD, JOURDAN Gérard.

Nouveau candidat : Dominique GUILBERT-JAQUIN

Les candidats sont tous réélus ou élus au Conseil d'administration à une large majorité.

La secrétaire Gill AGOPIAN présente les statistiques de la saison 2021-22 :

169 adhérents : 102 femmes et 67 hommes, la plupart entre 60 et 79 ans. 11 vaillants de 80 ans et plus étaient

encore dans les rangs, ainsi qu'un petit groupe de 6 « jeunes » entre 50-59 ans

Gill donne la parole à tour de rôle aux responsables des 4 groupes de marche qui commentent leur saison et donnent leurs statistiques.

La parole est donnée à Etienne TEISSIER pour le travail du groupe des baliseurs qui a pu effectuer son travail d'entretien et de rafraîchissement du balisage sur la section du GR9 dont le club est responsable.

Gill reprend la parole pour présenter les activités hors randonnées :

Festifs : Deux repas au restaurant en novembre 2021 et mars 2022, Fête du club et pique-nique partagé en mai à l'Echaillon.

Formation : PSC1 et CARP pour C. LAURENCIN et D. GUILBERT, en plus des 2 baliseurs.

Stage de lecture de cartes proposé par JJ. TAYLOR sur 2 jours, avec 8 participants.

Solidarité : Gérard JOURDAN rend compte du travail des ateliers confitures. Les bugnes, c'est pour très bientôt pour le Téléthon. Il remercie les participants. Gil rappelle que sur les 10 000€ récoltés par Malidon, le CPM a produit 7 600€ !

Christiane SIBEUD rappelle aux adhérents les règles de base pour randonner en sécurité, qu'on marche en tant qu'animateur, serre-file ou participant.

La parole est donnée aux invités : Mme Florence BRES-DUFOUR prend brièvement la parole pour féliciter le club de son allant et sa bonne santé.

M. Dominique SIBEUD, Président de la FFRandonnée Drôme, présente et détaille toutes les activités de la FFRandonnée Drôme

Dominique SIBEUD projette, en tant qu'adhérent du CPM, un diaporama humoristique reprenant des activités de la saison.

Le Président clôt l'Assemblée générale et invite les présents à un apéritif et un repas partagé.

En cette belle nouvelle année, nos pensées se tournent avec gratitude vers ceux et celles à qui nous tenons le plus : la famille et les amis.

Merci de continuer à être proches de nous, l'ensemble des membres du club souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2023.



SPORTS ET LOISIRS

Après 2 années où la priorité était de gérer les contraintes sanitaires et le maintien des cours, l'association Sports et Loisirs avait à cœur de se renouveler pour cette nouvelle saison. Ni une ni deux, l'équipe s'est mise à la recherche de nouvelles activités. C'est donc cinq nouvelles activités qui ont pu être proposées à la rentrée (théâtre, multisports, APA, marche nordique et TBC).

THÉÂTRE

Nouveauté dirigée par Philippe, le lundi. C'est pour l'instant en petit comité, qui ne demande qu'à grandir, que les apprentis comédiens se retrouvent. Les divers exercices proposés permettent de lutter contre le stress de la vie quotidienne, développer sa prise de parole en public ou encore développer sa créativité. Dans cette aventure collective chacun y trouve son bonheur pour s'épanouir.



ATELIER BOULES DE NOËL

Cette année, Sports et Loisirs a souhaité renouer avec le Téléthon. Quoi de mieux que l'implication des plus jeunes pour ce retour ! Malgré la pluie et le froid, plus de 50 enfants nous ont fait le plaisir de créer leur propre boule de Noël qu'ils pourront accrocher à leur sapin. Sans oublier quelques parents qui se sont pris au jeu. Nous remercions la Mairie pour le prêt des matériels, les Sapeurs-Pompiers de Malissard pour le prêt des barnums et l'ambiance.



Le TBC / MULTISPORT (Total Body Conditionning)

Animé par Alison, cette activité a immédiatement trouvé son public, notamment pour les enfants, qui se sont enrichies du multisport, le mercredi matin.

Le but est de faire découvrir diverses pratiques de sports aux jeunes.

Mélanie, l'animatrice, propose différents sports (individuels, collectifs, intérieur, extérieur) mais ce sont les enfants qui choisissent ce qu'ils vont faire pendant plusieurs séances.

Le mot d'ordre étant que tout le monde doit se faire plaisir.



L'A.P.A (Activité Physique Adaptée)

Une activité qui s'adresse à tous les publics, enfant ou adulte, atteints de maladie chronique (ou non) ou de handicap.

Il n'y a pas de cours type, Manon adapte la pratique du sport à chaque participant selon ses besoins et ses capacités.

Le but est de renforcer les muscles du corps pour une plus grande autonomie, améliorer l'équilibre et éviter les chutes ou encore beaucoup d'autres bienfaits pour le corps et le moral.

L'APA permet de se réconcilier avec le sport tout en se faisant plaisir.



De nombreuses activités disposent encore de places disponibles, alors il ne faut pas hésiter à rejoindre le cours qui vous attire. Une séance d'essai est toujours possible, même en cours d'année.



SPORTS ET LOISIRS

Une fin d'année chargée pour les danseurs Malissardois de la troupe M'DANSE

C'est avec le **marché de Noël d'Alixan** des 10 et 11 décembre que les festivités de Noël ont commencé pour nos danseurs Malissardois.

En effet, pour la troisième année consécutive, notre troupe M'DANSE est engagée par un village voisin pour animer l'un des plus grands marchés de Noël de la Drôme.

C'est avec grand plaisir, beaucoup d'excitation et un peu d'émotion que nos 29 danseurs ont fait 2 fois leur show de 30 minutes afin de divertir les visiteurs du marché de Noël d'Alixan.

Nous vous donnons déjà rendez-vous en décembre 2023 pour la prochaine parade de Noël !



Le **mardi 13 décembre** : c'était rendez-vous en Laponie !

Vous êtes venus très très nombreux pour le spectacle de Noël organisé conjointement par l'association sports et loisirs, Carole REGNY et la troupe M'DANSE.

Ce spectacle permet aux différents groupes de proposer une première prestation aux spectateurs et aux élèves M'DANSE de tester en public leurs chorégraphies pour les concours à venir.

A noter : le premier week-end concours de la saison aura lieu les 28 et 29 janvier 2023 à Saint Quentin Fallavier près de Lyon.

Le **secret de Noël** à Malissard le vendredi 16 décembre.

Vous aviez déjà pu voir le clip "bella mia" du chanteur Gianni Lorenti sur you tube (si vous ne l'avez pas encore vu, voici le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=5cH7HUPKodk>).

Lors du secret de Noël, vous avez pu l'écouter chanter et admirer nos danseurs de la troupe M'DANSE qui l'accompagnent sur ce nouveau titre "bella mia".

Puis, chocolats, vins chauds, papillotes, chants de Noël, et une belle parade de trente minutes par nos danseurs M'DANSE ont fait venir le père Noël sur son beau traîneau.



La troupe M'DANSE vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2023 pour de nouveaux projets et de belles surprises. A très vite !

Maliss'en fête
et la commission animation
organisent

LE CARNAVAL DE MALISSARD

Samedi 25 février



Rendez-vous place de la Poste
à 15h00 pour le défilé
jusqu'au jugement de Carmentran

Avec la participation
du Conseil Municipal Enfants